

Compte rendu de la séance du jeudi 16 septembre 2021

Présents: CHARLES Christian, PELLISSIER Yves, BARET Bernard, BIOTEAU Marie-Christine, BUNINO Stéphanie, FELICI Bertrand

Représentée: PELLISSIER Corinne

Secrétaire de séance : BIOTEAU Marie-Christine

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 17 mai 2021 - **à l'unanimité**

Délibérations du conseil:

Décision Modificative Budgétaire n°1 relative aux amortissements de la commune - **approuvé à l'unanimité**

Désignation d'un membre du conseil municipal pour les demandes d'urbanisme du Maire - **approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal désigne Bernard BARET afin d'émettre les avis et de prendre les décisions pour tout projet d'urbanisme faisant l'objet d'une demande d'autorisation effectuée au nom ou pour le compte de Monsieur Le Maire.

Urbanisme: déclaration préalable de travaux pour les demandes de clôtures - **approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la déclaration préalable pour l'installation d'une clôture sur le territoire communal.

Bail communal appartement mairie - **approuvé à l'unanimité**

Monsieur le Maire est autorisé à signer un nouveau bail de location pour l'appartement communal de la mairie suite au départ d'un des locataires.

Demande de subvention pour la restauration de registres d'avant 1900 - **approuvé à l'unanimité**

Monsieur Le Maire est autorisé à faire une demande de subvention auprès de la DRAC pour restaurer 5 registres d'avant 1900.

Dénomination de la salle du conseil municipal Roger CHARLES - **approuvé à l'unanimité**

Suite au décès de M. Roger CHARLES, ancien secrétaire de mairie de la commune, le Conseil Municipal décide de nommer la salle du conseil municipal: Salle Roger CHARLES

Motion Communes Forestières - **approuvé à l'unanimité**

Le Conseil Municipal manifeste son mécontentement par rapport à l'augmentation de la contribution des communes forestières au financement de Office National des Forêts décidé par le Gouvernement.

Médiation auprès du Tribunal Administratif: litige adressage communal - **approuvé à la majorité (1 abstention)**

Monsieur Bernard BARET, Adjoint au Maire, est désigné pour représenter la commune à une médiation pour résoudre un litige d'adressage communal avec un habitant de la commune.